



Amiens, le 16 Octobre 2015,

**Intervention de Thierry Brochot - président du groupe EELV :**  
**Sur le projet de décision modificative n°2 du Budget 2015**  
*Session du vendredi 16 Octobre 2015 du Conseil Régional de Picardie*

Monsieur le Président,

Monsieur le Président du CESER,

Chers collègues,

Comme il s'agit probablement du dernier document budgétaire soumis à débat et vote du mandat qui s'achève pour notre assemblée, vous me permettrez de profiter de l'opportunité qui m'est offerte pour saluer, au nom des membres de notre groupe, l'excellence du travail des services du Conseil régional qui nous auront accompagnés tout au long de notre mandat.

La décision modificative qui nous est proposée a surtout pour objet d'assurer l'exécution anticipée d'un ensemble d'investissements et de dépenses de fonctionnements pour les 5 premiers mois de 2016, comme le permet la loi NOTRe.

Au vu de cette 2ème DM de l'année 2015, dans des circonstances assez extraordinaires, nous nous réjouissons de constater qu'elle permettra **d'assurer la continuité des services publics du Conseil régional**, mais aussi de **concrétiser la fusion** avec le Conseil régional du **Nord Pas-de-Calais**, qui effectue la même démarche de son côté.

Cette DM permet donc de créer les conditions de la transition pour la nouvelle assemblée qui sera élue en décembre prochain, qui pourra bien sûr modifier ces inscriptions à partir de janvier 2016.

Cependant, nous déplorons qu'aucune inscription concernant le **volet « transition écologique et énergétique »** du CPER ne soit prévue, tout comme nous déplorons les 80 M € mobilisés en prévision des travaux du pharaonique et néanmoins incertain **Canal Seine Nord**, dans le cadre des besoins liés à l'exécution anticipée 2016.

Pour autant, nous nous réjouissons également de constater l'importance des **engagements en investissements** (500 M € contre environ 300 M € habituellement) liés au **Contrat de plan état région**, et notamment les rénovations de bâtiments universitaires, les **transports et la modernisation des axes ferroviaires** (le Schéma Directeur d'Accessibilité, l'électrification Amiens-Rang du Fliers, la modernisation de la ligne Beauvais-Abancourt-Le Tréport, ou encore les études détaillées du projet Roissy-Picardie).

En cohérence avec nos votes depuis le début du mandat, nous voterons donc pour ce dernier document budgétaire du Conseil Régional de Picardie.

Je vous remercie.